

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 90-395 du 31 Décembre 1990

Portant Nomination des Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

- VU La Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi Constitutionnelle n° 90-022 du 13 Août 1990 portant Organisation des pouvoirs pendant la période de Transition ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'Organisation et au Fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques
- VU Le Décret n° 90-43 du 1er Mars 1990 portant Nomination du Premier Ministre,
- VU Le Décret n° 90-53 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU Le Décret n° ~~89-151~~ du 17 Avril 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG) ;
- VU Le Décret n° ~~83-459~~ du 27 Décembre 1983 portant Nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG) ;

Sur proposition du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 Décembre 1990 ;

DECRETE :

Article 1er Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG),

Les personnes dont les noms suivent :

- Messieurs : - Cyprien Dossou LOKOSSOU : Représentant du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ,
- Gédéon Yves AKIBODJ : Représentant du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;

... / ...

MM. - Désiré MISSINHOUN, Représentant du Ministère des Finances

- Christophe AMOUSSOU, Représentant du Ministère du Plan  
et de la Statistique

- Gaston SAVI DANSOU, Représentant du Personnel

- Waliyou FASSASSI, Représentant des Usagers

- Alexis EGBAKO, Personnalité Compétente.

Article 2 : Monsieur Cyprien Dossou LOKOSSOU est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A COTONOU, LE 31 Décembre 1990

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

Mathieu KEREKOU

LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Nicéphore SOGLO

LE MINISTRE DES FINANCES,

Pamph DOSSOU  
(Ministre Intérimaire)

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DE L'ENERGIE ET DES  
ENTREPRISES PUBLIQUES,

Fatiou L. ADEKOUNTE

COPIES : PR 4 MR 4 MCR 4 JS 2 SGG 4 MINSP 8 autres ministères 14  
SPD 2 DPE-DLC-INS. 3 5 IGE et ses sections 4 CCIB 4 DTJ-GJONS-ONEPI 1  
BCP 2 UNB-FASJEP-BE 8 DEAF 6 Intéressés 7